

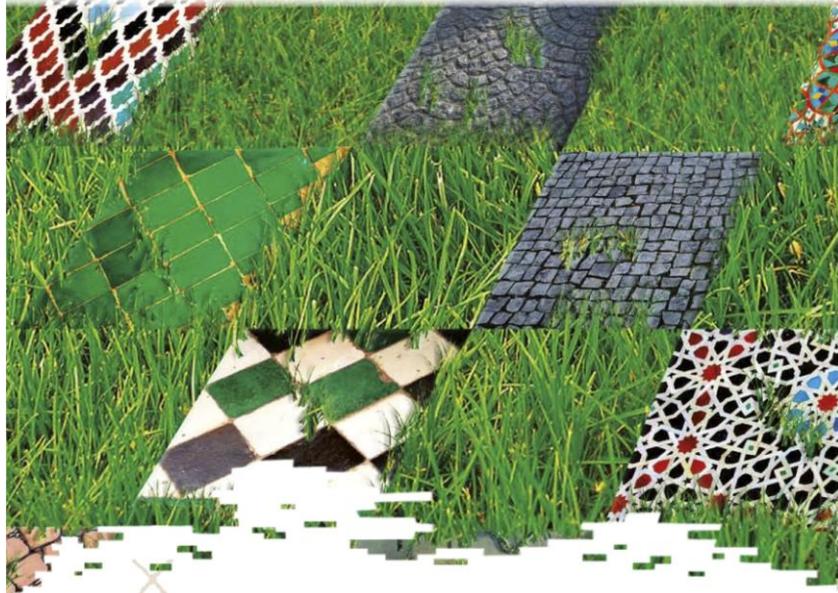


مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة

FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

www.fm6e.org

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI



7^{ème} **WEEC**, congrès
mondial d'éducation
à l'environnement

9 - 14 | Marrakech
Juin 2013 | Maroc



L'éducation à l'environnement & les enjeux
d'une meilleure harmonie Ville - Campagne

Co-organisé par
la Fondation Mohammed VI pour
la Protection de l'Environnement
& le Secrétariat Permanent du WEEC.



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org



المؤتمر العالمي السابع للتربية البيئية
7TH WORLD ENVIRONMENTAL EDUCATION CONGRESS
مراكش - المغرب، 9-14 يونيو 2013

CHARTRE ECORESPONSABLE

« Devenez acteur du Développement Durable »

Préambule

Sous le Haut Patronage de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** et la Présidence effective de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa**, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, le 7ème Congrès Mondial de l'Education à l'Environnement **(WEEC 2013)** se tiendra au Palais des Congrès à Marrakech du 9 au 14 Juin 2013.

La Fondation et le secrétariat permanent du WEEC (Italie) , co-organisateurs du Congrès se fixent l'ambition de faire de la session Marocaine de cette 7^{ème} édition du Congrès Mondial sur l'Education à l'Environnement, un modèle en matière de sensibilisation et d'éducation des jeunes générations à la protection de l'environnement et souhaitent en faire un événement éco responsable qui prend en compte aussi bien les enjeux environnementaux qu' économiques et sociaux liés à de tels rassemblements .

C'est dans ce but que la présente Charte a été élaborée et qui se compose de deux parties .La première partie décrit les engagements généraux et qui s'adresse aussi bien aux participants au congrès qu'aux citoyens de la ville de Marrakech.

La deuxième partie de la Charte est consacrée aux engagements spécifiques des acteurs concernés directement ou indirectement par l'organisation du Congrès WEEC (Autorités et communes locales ,organiseurs, partenaires , prestataires de services , exposants, participants, etc....) en vue d'intégrer la dimension écologique dans leur comportement pour réduire l'impact de l'événement sur l'environnement et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre, limiter au maximum les pollutions, et éviter le gaspillage des ressources naturelles.

PARTIE 1 : ENGAGEMENTS GENERAUX

Article 1 :

Le concept du congrès écoresponsable traduit la volonté de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et son partenaire (Secrétariat Permanent du WEEC), de concilier entre l'organisation du congrès consacré à la sensibilisation aux problématiques et enjeux environnementaux et la réduction, autant que possible, sa part de l'empreinte écologique de l'événement.

Marrakech, ville abritant le Congrès , est une ville impériale, connue et reconnue pour son riche patrimoine culturel et historique mais également comme un territoire écologiquement sensible .Afin de protéger ce joyau que nous ont légué nos ancêtres, Chacun devra s'engager à :

- ✓ Mettre en avant les valeurs et l'éthique du vivre ensemble pendant la durée du congrès ;
- ✓ Respecter le milieu naturel accueillant le congrès et ses activités parallèles ;
- ✓ Eviter le gaspillage des ressources naturelles.

Article 2 :

Les organisateurs et les participants s'engagent à appliquer autant que possible les principes et recommandations visant un développement responsable et écologique du congrès WEEC 2013 par des actions concrètes dont la liste figure ci-dessous sous forme d'engagements écoresponsables.

Article 3 :

Le Congrès propose différents espaces destinés à :

- ✓ La promotion de projets et produits respectueux de l'environnement et écoresponsables) ;
- ✓ La promotion d'associations, de fondations, d'entreprises, et d'organismes publics ou privés impliqués dans la protection de l'environnement et le développement durable et La valorisation de leurs expériences et actions réussies de sensibilisation en la matière ;
- ✓ L'organisation de conférences, de tables rondes et d'ateliers sur le développement durable.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et les organisateurs s'engagent à impliquer l'ensemble des participants, des exposants, des partenaires et du public, à la défense de la cause environnementale.

En conséquence, l'ensemble des intervenants au congrès sont tenus d'adhérer à la présente charte et d'en respecter les engagements.

Article 4 :

L'inscription au WEEC 2013 implique l'adhésion implicite à la présente charte et d'en respecter les dispositions

Il est demandé en conséquence à l'ensemble des signataires et des participants d'appliquer, chacun en ce qui le concerne, les principes et recommandations énumérées aux articles 7 et 8 de la présente charte.

L'inscription au WEEC 2013 est engagement implicite pour adopter une attitude écoresponsable durant le déroulement du congrès.

Article 5 :

Les participants au WEEC 2013 (organisateur, exposants, participants) s'engagent à vivre cet événement dans un esprit de tolérance, d'humanisme et en respectant les principes éthiques et moraux.

PARTIE 2 : ENGAGEMENTS ECO RESPONSABLES

Article 6 :

Les organisateurs s'engagent à limiter l'impact sur l'environnement impliqué par l'organisation du congrès en mettant en œuvre, autant que possible, les actions suivantes :

Communication et Information

- ✓ Sensibiliser les participants à l'importance de respecter les mesures de gestion éco responsable en place ;
- ✓ Réduire au maximum l'utilisation du papier) ;
- ✓ Concevoir, dans la mesure du possible, les documents en recto-verso ;
- ✓ Privilégier les communications électroniques (courriels) permettant notamment le téléchargement des inscriptions et autres documents à partir du site Internet dédié au Congrès WEEC 2013 : www.weec2013.org ;

- ✓ Mettre le maximum d'information en ligne : plans, inscriptions, notes sur les conférences, signalisation, etc....;
- ✓ Mettre en place un paiement en ligne par carte ou virement bancaire ;

Achats et Alimentation

- ✓ Prendre en compte les critères environnementaux et sociaux dans le choix des fournisseurs et producteurs locaux et régionaux ;
- ✓ Proposer aux participants des objets cadeaux et promotionnels issus de l'artisanat et à base de matériaux recyclables et réutilisables ;
- ✓ Privilégier les produits locaux et de saison;
- ✓ Eviter les produits suremballés (producteurs de déchets inutiles) ;
- ✓ Evaluer correctement les quantités de nourriture pour éviter le gaspillage ;
- ✓ Assurer une alimentation saine;
- ✓ Eviter la vaisselle jetable et privilégier les gobelets et la vaisselle réutilisables.

Transport

- ✓ Choisir un lieu, facilement accessible en transports collectifs, ou à pied, afin d'éviter l'utilisation de la voiture individuelle ;
- ✓ Proposer aux participants pendant la durée du congrès des moyens de déplacements doux et originaux : vélo et calèches ;
- ✓ Effectuer des rotations par navette aux heures les plus appropriées pour amener et reconduire les participants sur un circuit bien précis (Palais des Congrès et hôtels ou résidences) ;
- ✓ Afficher et diffuser les horaires des navettes pendant et après la manifestation ;
- ✓ Instaurer une tarification préférentielle pour les participants au Congrès qui utilisent un transport collectif ;
- ✓ Proposer aux participants de compenser, de manière volontaire, leurs émissions de CO2 liées à leurs déplacements par avion ou en voiture en utilisant le Calculateur CO2 de la Fondation via le lien :
www.fm6e.org/co2/fr2

Gestion des matières résiduelles

Réduire les déchets à la source :

- ✓ Optimiser les achats (nourriture, vaisselle, équipements, etc....) ;
 - Privilégier de la vaisselle en matériaux recyclable ou biodégradable ou encore de la vaisselle réutilisable en cas d'utilisation de gobelets.
 - Mettre en place un principe de consigne pour vaisselle réutilisable ;

- Utiliser des bonbonnes à eau plutôt que de l'eau en bouteille d'eau en plastique afin de limiter la production de déchets ;
- ✓ Mettre en place un système de tri sélectif de déchets dans les zones les plus fréquentables composé de 3 bacs de récupération (*1-Papier et carton, 2-Verre, métal et Plastique, 3- Déchets*) ;
- ✓ Sensibiliser au tri (affichage, intervenants, annonces micro...) ;
- ✓ Utiliser des bonbonnes à eau plutôt que de l'eau en bouteille de plastique afin de limiter la production de déchets ;
- ✓ Organiser la collecte et orienter les déchets biodégradables vers une filière de compostage.

Espace Exposition

- ✓ Informer les exposants du caractère écoresponsable de l'événement ;
- ✓ Faciliter l'accès à des personnes aux besoins spécifiques ;
- ✓ Demander aux exposants de limiter le nombre de brochures et d'objets de promotion ;
- ✓ Réduire, réutiliser, et recycler les emballages ;
- ✓ Penser à recycler tout décor ou stand qui ne pourra être réutilisé pour les rediriger vers des écoles ou des organismes à but non lucratif ;
- ✓ Exiger des exposants de récupérer tout leur matériel à la fin de l'événement.

Article 7 :

Le terme « Participant » s'entend au sens large .Il comprend, les organisateurs, les partenaires, les médias les prestataires, les bénévoles et le public.

Les participants s'engagent à observer et à respecter quelques règles, notamment :

- ✓ Respecter l'environnement, les valeurs et les traditions locales.
 - ✓ Economiser l'eau ;
 - ✓ Economiser l'énergie (n'utilisez la climatisation que si nécessaire, éteignez les lumières, débranchez les chargeurs ,ne pas laisser les équipements en veille, etc...)
 - ✓ Réduire vos déchets et en particulier papier et bouteilles en plastique;
 - ✓ Veiller au respect du tri des déchets mis en place ;
 - ✓ Réduisez l'impact de vos déplacements en compensant volontairement vos émissions de CO2, en ligne, sur le site (www.fm6e.org/co2/fr2) ou sur le stand de la compensation volontaire carbone ;
- Informez et sensibilisez vos proches et amis sur la démarche écoresponsable du congrès.

Article 8 :

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et les organisateurs effectueront un bilan carbone du congrès WEEC 2013, réaliseront des projets de compensation carbone et en informeront les participants par le biais des sites web du WEEC 2013 et de la Fondation.

Pour la Fondation

Pour les Prestataires**Société Target****Société S'Tours****Société Capital Events****Palais des Congrès et sous traitants**